



## Plainte classer pour violence

Par **Sasa1313**, le **25/07/2019** à **21:01**

Bonjour j'ai ét  s victime d'un agression et j'ai envoy   un recommand   au procureur de Marseille qui refuse de prendre ma plainte

Par **Denise13**, le **25/07/2019**    **22:26**

Bonsoir,  
C'est    la police qu'il faut aller porter plainte et non au procureur. rnrn

Par **Sasa1313**, le **26/07/2019**    **09:26**

Bonjour j'  tais incarc  r   justement pour c'est fait et relax  , en prison j'ai envoy   un courrier pour porter plainte et    ma sortie j'ai envoy   un autre courrier pour relancer, mais    la r  ception du courrier il ont class   l'affaire pour infraction insuffisamment caract  ris  e.

Par **nihilscio**, le **26/07/2019**    **09:41**

[quote]C'est    la police qu'il faut aller porter plainte et non au procureur.rnrn[/quote]rnrnIl tout    fait possible de porter plainte par courrier aupr  s du procureur. C'est d'ailleurs ce qu'il faut faire lorsque la police refuse de recueillir la plainte, ce qui arrive parfois bien qu'elle n'ait pas le droit de le faire.

Par **morobar**, le **26/07/2019** à **09:51**

Bjr,rnrnET comme le procureur ne répond pas, l'étape suivante est le doyen des juges d'instruction qui en retour vous demandera les bulletins de salaire, relevés fiscaux, relevés bancaires, histoire de voir si on peut vous pomper un peu de sous pour alléger la souffrance des coups reçus.

Par **Sasa1313**, le **26/07/2019** à **22:27**

Bonsoir oui je vais contacter le doyen des juges d'instruction et je lâcherai rien merci pour votre réponse

Par **Sasa1313**, le **26/07/2019** à **22:34**

Le procureur n'a pas répondu c'est exact donc personne d'autre pouvait classer l'affaire , j'ai reçu le retour de mon courrier se qui me paraît bizarre avec écrit dessus affaire classé.